

La CIG s'est réunie le 8 décembre 2016 à Londres ; elle a traité des sujets suivants :

### **Coopération avec les régulateurs français et britannique**

À la suite de l'entrée en vigueur, le 15 juin 2016, du règlement binational transférant la compétence de régulation ferroviaire aux deux régulateurs nationaux, l'ARAFER et l'ORR, la CIG a adopté un document décrivant son dispositif de coopération avec ces derniers et précisant ses propres compétences en matière économique.

### **Autorisation des nouvelles rames Velaro**

La CIG a noté pour mémoire qu'elle avait délivré le 18 novembre 2016 une nouvelle autorisation de circuler dans le tunnel à la douzième rame Velaro e320 sur les 17 rames prévues. Les demandes concernant les rames 13 à 17 devraient être soumises à la CIG avant mai 2017.

### **Trafic des marchandises dans le tunnel sous la Manche**

La CIG a invité DB Cargo à participer à une discussion sur les obstacles au développement du fret ferroviaire dans le tunnel. Une discussion avait déjà eu lieu avec un groupe plus nombreux d'entreprises de fret ferroviaires après la réunion du comité de sécurité le 17 novembre. La CIG souhaitait savoir quelles initiatives elle pourrait prendre pour améliorer la situation de ces entreprises. À l'issue d'une riche discussion, la CIG a noté que les deux gouvernements étaient résolus à traiter la question du développement du trafic fret dans le tunnel et que le sujet resterait à l'ordre du jour de la CIG, de manière à encourager la réflexion collective.

### **Document de référence du Réseau d'Eurotunnel pour 2018**

La CIG a annoncé à Eurotunnel qu'elle lui ferait connaître ses commentaires sur son projet de Document de Référence du Réseau après la réunion. Ces commentaires sont [ici](#).

### **Suivi des incidents de janvier 2015 (incendie et chutes de caténaires)**

Les secrétariats de la CIG ont fait rapport sur les progrès accomplis dans le suivi des recommandations du rapport d'enquête indépendant sur la gestion des perturbations dans le tunnel. Ce travail est appelé à continuer sous le contrôle du Comité de sécurité et de ses groupes de travail.

### **Contrôle de la performance**

Dans le cadre d'une des recommandations de ce rapport, la CIG a été informée de la première réunion de suivi de la performance, prévue en 2017, entre le Comité binational économique et Eurotunnel. Un rapport provisoire sera fourni à la CIG pour sa réunion de février.

### **Nouveaux wagons des navettes poids lourds d'Eurotunnel**

La CIG a fait le point avec Eurotunnel de sa demande d'autorisation de nouveaux wagons pour ses navettes poids lourds ; elle espère être en mesure de délivrer son autorisation en début d'année.